

QUEL AVENIR DANS LE DOMAINE DES VOLONTARIATS POUR LE RÉSEAU COTRAVAUX ?

PETIT DÉTOUR HISTORIQUE ET SÉMANTIQUE...

Le « travail volontaire » :

Depuis l'origine de Cotravaux en 1959, « travail volontaire » est collé à son nom. D'abord « Cogestion pour le travail volontaires des jeunes », rassemblant ministères et associations pour développer et soutenir l'organisation de « chantiers de jeunes bénévoles » en France, Cotravaux est devenue « Coordination pour le travail volontaire des jeunes » lorsqu'en 1987 les ministères se sont retirés (effet de la décentralisation et de la répartition des crédits en région, via les concertations régionales pour les chantiers de jeunes bénévoles).

En 2011, Cotravaux devient « Réseau d'acteurs du travail volontaire », avec une ouverture régionale plus affirmée. Les discussions autour de la dénomination du réseau ont vite permis de renoncer à « jeunes », les pratiques du réseau ne se réduisant pas à une tranche d'âge et prônant l'intergénérationnel, mais « Travail volontaire » par contre est resté, faute de trouver un autre mot pour remplacer cette notion bien spécifique à notre réseau. Pour expliquer ce choix, Cotravaux adoptait un nouveau texte de référence : la « [Charte du travail volontaire](#) ». Extraits du Préambule :

« En se transformant en 2011 en « Réseau d'acteurs du travail volontaire », Cotravaux a voulu affirmer les valeurs et l'actualité d'un concept posé en 2 mots que certains voient antinomiques : TRAVAIL et VOLONTAIRE. (...) Par la notion de *travail volontaire*, nous affirmons que ces actions bénévoles et volontaires ne sont pas occupationnelles ou palliatives. Dans un autre rapport au travail, elles sont un choix de loisir, répondent aux problématiques du monde actuel et sont porteuses d'une dynamique d'avenir.

Dans cette Charte, Cotravaux pose 2 affirmations : « Le travail volontaire, de plein pied dans l'éducation populaire » et « Le travail volontaire, une autre approche du travail et du loisir ». Des questionnements, une volonté politique, et deux Focus : « Les chantiers de bénévoles » et « Les volontariats » complètent le Charte. Les volontariats, de 2 à 12 mois, sont définis comme acte d'échange mutuel et engagement réciproque, comme démarche globale, processus... Les volontariats ne sont pas réduits aux cadres formels instituant des statuts de volontaires, des programmes de volontariat ou de service volontaire.

Au niveau international, c'est la notion de « service volontaire » qui est plutôt retenue : « Association of Voluntary Service Organisations » (AVSO, fondée en 1989 à la suite du Steering group constitué pour promouvoir le développement du volontariat long terme européen / international) ; « Coordinating Committee for International Voluntary Service » (CCIVS – Réseau international créé en 1948 sous l'égide de l'UNESCO)... Ces termes de « Service volontaire » sont ceux qui fonderont le premier programme européen soutenant le volontariat « long terme » transnational : le Service volontaire européen (lancé en 1996 par Edith Cresson, alors Commissaire européenne).

Le volontariat « long terme » :

Au côté des chantiers court terme, « chantiers internationaux », « chantiers de jeunes bénévoles », le « volontariat à moyen et long terme » est ancré dans l'histoire de plusieurs associations du réseau Cotravaux et de leurs partenaires à l'étranger. En dehors de tout dispositif, de tout programme national ou européen, des projets de volontariat de plusieurs mois, plusieurs années, en France ou à l'étranger, sont proposés dans les réseaux internationaux sous les sigles « VMT » « VLT » (MTV et LTV en anglais). Ces volontariats « plein temps » à « moyen ou long terme », se sont développés en France dans les années 70 avec l'accueil d'Objecteurs de Conscience (service civil de 2 ans à l'origine) dans des équipes de Volontaires Long Terme sur des chantiers permanents, et l'intégration de volontaires internationaux dans la préparation et l'animation d'actions, la gestion de la saison chantier.

Cette tradition d'accueil de volontaires et d'échanges internationaux explique l'implication du réseau Cotravaux dans différents programmes de volontariat transnational (Service Volontaire Européen, volontariat franco-allemand de l'OFAJ, Corps Européen de Solidarité), et dans la réflexion et la mise en place de cadres français successifs depuis la réforme du service national en 1997.

QUELQUES REPÈRES :

Création du Service volontaire Européen :

A la fin des années 1980, les réseaux internationaux se mobilisent pour faire reconnaître le volontariat long terme, en l'inscrivant dans la logique des orientations européennes sur la mobilité des jeunes. C'est la création du « *Steering Group des organisations de travail volontaire* » (qui deviendra AVSO). Fin 1995, la nouvelle Commission européenne présente son Livre blanc sur L'éducation et la formation « *Enseigner et apprendre : vers la société cognitive* ». Dans son chapitre « *Lutter contre l'exclusion* », deux initiatives sont mises en avant : les écoles de la deuxième chance et le service volontaire européen (P.46). Lancé comme Action pilote de la Commission européenne en 1996, le Service volontaire européen sera confirmé dans les programmes communautaires Jeunesse dès 1999, avant d'être intégré à « Erasmus+ » en 2014 et devenir les « projets de volontariat » dans le cadre du Corps européen de solidarité en 2019.

En France, des associations participent dès la première année à l'action pilote, et s'engagent dans des projets multilatéraux avec les réseaux internationaux, AVSO et l'Alliance.

- **Cotravaux est dans les représentants du CNAJEP au Comité National SVE pendant les premières années du SVE et siège de nouveau au Comité National Erasmus+ à partir de 2017.**
- **La dimension européenne a été ré-impulsée en 2013 au sein de Cotravaux, le groupe de travail « Relations Internationales » intégrant depuis les Politiques Européennes (Groupe RIPE). Des temps de travail sont partagés avec le groupe Volontariats, centré sur les volontariats long terme, dont le SVE et aujourd'hui les volontariats du Corps européen de solidarité.**

Réforme du service national et création de volontariats de droit français :

A partir de 1996, entre l'annonce de la réforme du service national français et le lancement du service volontaire européen, s'ouvrent de nouvelles perspectives pour le volontariat long terme, jusqu'alors très discret (les volontaires n'ayant pas de statut légal en France, à part les Objecteurs de Conscience en service civil).

Le réseau Cotravaux se mobilise ainsi autour de la réforme du service national, avec un enjeu important : faire que les nouveaux volontariats civils ne soient pas le simple prolongement des formes civiles du service national, mais portent un nouveau projet social et pédagogique. Cotravaux représente son réseau dans différents lieux de concertation, pour partager ses expériences, participer à la définition des orientations au fur et à mesure des évolutions.

- **CNAJEP : groupe permanent sur la réforme du service national, puis groupe « volontariat » et « engagements ». Participation à des temps de travail de la CPCA puis du Mouvement Associatif sur ces thèmes.**
- **Commission Armées Jeunesses : auditionnée en 1996 par la CAJ sur la réforme du service national, Cotravaux participe pendant 10 ans aux travaux de la Commission.**
- **CNVA (Conseil National de la Vie Associative, remplacé en 2011 par le Haut Conseil à la vie associative HCVA) : Cotravaux participe aux travaux de la commission « volontariat » mis en place en 1997 et aux groupes de travail qui se succéderont pour faire des propositions sur un statut de volontaire (jusqu'au travail sur le volontariat associatif entre 2004 et 2006).**
- **Participation au groupe de suivi de la Plateforme inter-associative pour le service civique depuis 2010.**

Représentation auprès des organismes d'Etat chargés de la mise en place des volontariats instaurés en France :

- **DIES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) : groupe sur la mise en place du Volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité (2002 – 2005) et ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) pour la mise en place du Service Civil volontaire (2006 – 2010)**
- **Service civique : Participation aux travaux de la Commission sur la politique de la jeunesse et aux groupes de travail pour la mise en place du service civique (2009 – 2010). Cotravaux est représenté au Comité stratégique de l'Agence du Service civique depuis 2010 et participe à plusieurs groupes de travail.**

ORGANISATION / COORDINATION PAR COTRAVAUX DE RENCONTRES ET D'ÉTUDES

Dans les différentes productions de Cotravaux, le terme de « volontariat » est utilisé pour décrire le sens d'un engagement, et non sa durée ; une démarche, et non un dispositif ou un statut. Si les chantiers court terme sont la pratique partagée par toutes les associations, les chantiers de longue durée et les volontaires long terme sont étroitement associés au projet associatif de plusieurs membres du réseau. Ce n'est que dans la seconde moitié des années 2000, avec la mise en place des premiers statuts et programmes de volontariat de droit français (Volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité, Volontariat associatif, Service Civil Volontaire) que la distinction entre actions court terme, chantiers de bénévoles et engagements long terme, volontariats est apparue nécessaire pour préciser la nature des engagements proposés par le réseau (d'où en 2013 l'adoption d'une « [Charte du travail volontaire](#) », remplaçant le « [Texte de référence de Cotravaux sur le volontariat](#) » de 2001, tout en en reprenant le sens).

- **1985 : Colloque « Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire »** avec la ville de Besançon et le Ministère chargé de la jeunesse (document disponible à Cotravaux).
- **1997 : étude « [Le volontariat à moyen et long terme dans les associations de travail volontaire regroupées dans Cotravaux – Pratiques et philosophie / Mobilisation en 1996 et 97 / Perspectives](#) » (décembre 1997).**
- **2000 : rapport du séminaire « [Volontariat Long Terme et Service Volontaire Européen - Enjeux et perspectives](#) »** - organisé en novembre 1999 et documents de référence actualisés (mai 2000).
- **2001 : Colloque « Volontariat et lutte contre les exclusions »** (Ouvrage disponible à Cotravaux). Dans les témoignages, des interventions concernent la place des équipes de volontaires long terme dans le projet associatif (CB et SJ). La perspective de volontariats civils suite à la réforme du service national invite alors à une plus grande vigilance sur le sens et les modalités de futurs programmes de volontariat, et appelle à davantage de cohésion et de concertation.
- **2007 – 2008 : Expérimentation « Pour un développement des volontariats en régions par un accompagnement adapté » [Rapport d'avril 2009](#)** . Cette expérimentation a soutenu une dynamique d'informations et d'échanges dans le réseau et préparé l'accueil de volontaires Cotravaux en région. En 2008, les premiers volontaires étaient ainsi accueillis, en région (Languedoc-Roussillon, Auvergne, Ile-de-France) et au national. Une belle dynamique autour et avec des volontaires s'est maintenue pendant 2 ans, plusieurs régions Cotravaux accueillant des volontaires en même temps. Depuis 2010, seules 1 ou 2 régions accueillent des volontaires, et le national n'en accueille pas chaque année.
- **2007-2008 : Étude « [Les conditions d'élaboration de parcours associatifs – Exemples et comparaisons de plusieurs réseaux associatifs](#) »**. Étude sur le parcours des administrateurs élus et des salariés dans 8 associations membres e Cotravaux, entre 1997 et 2007. La participation à des expériences qui durent, volontariats longs notamment, est identifiée comme un facteur favorisant l'engagement sous ses différentes formes. On retrouve notamment, dans les instances élues ou en tant que salariés, des objecteurs de conscience ayant réalisé leur service civil dans les associations. Dans les conclusions apparaît déjà la question « *Le service volontaire : Relève du service ces objecteurs de conscience ?* » (le premier programme national de soutien au volontariat des jeunes, le Service Civil Volontaire était lancé depuis 2006).
- **2009 - 2010 : « AMICUS »**. Appel à proposition de la Commission européenne pour soutenir des projets transnationaux de volontariat et tester « l'interopérabilité » entre cadres nationaux de volontariat et programme européen. Envoi de 25 jeunes dans des projets de volontariat de 2 à 6 mois par 5 associations membres de Cotravaux, dans 11 pays de l'Union européenne. Rencontre des partenaires à Paris et [production d'un livret](#) (disponible à Cotravaux). Le [Rapport d'évaluation et de recherche](#) produit par Cotravaux en août 2011, dresse un bilan des échanges et des propositions pour le développement du service civique à l'étranger. AMICUS ne sera pas poursuivi par le Commission européenne, ces expériences seront peu exploitées.

- **2009 les 50 bougies de Cotravaux** : A l'occasion des 50 ans de Cotravaux, 50 projets des associations membres font l'objet de panneaux présentés lors de la rencontre anniversaire (réseau et partenaires) pour montrer la diversité des domaines d'action et des propositions d'engagement dans le réseau : chantiers de bénévoles, échanges internationaux, chantiers d'insertion, équipes de volontaires, service civil volontaire...
- **2015 : séminaire européen à Paris « I SUPPORT WORKCAMP FOR WHAT THEY BRING »**. Organisé par le groupe RIPE, 25 participants, une dizaine de partenaires européens.
- **2015 – 2017 : « IVO4ALL »** (International Volunteering for All). Expérimentation européenne coordonnée par France Volontaires et pilotée en France par l'Agence du Service Civique et la DJEPVA. Soutien financier pour l'envoi de jeunes « NEET » : les CB, le SCI et SJ s'engagent dans le projet : préparation des volontaires, envoi et suivi de jeunes en service civique, participation à la réalisation d'outils, toujours en ligne sur le [site de l'Agence du service civique](#) pour les « Missions à l'international ». L'expérimentation devait aussi permettre de construire un plaidoyer pour adapter les programmes nationaux, en France le Service Civique. **Cotravaux faisait partie du Comité de Pilotage français, mais celui-ci n'a été que peu réuni et n'a pas été invité à travailler sur des recommandations spécifiques pour faire évoluer le service civique...**

ENTRE CHANTIERS ET VOLONTARIATS, DES INITIATIVES ET INVESTISSEMENTS PARTAGÉS

Depuis 2005, un observatoire des actions bénévoles et volontaires : OBSERVO

En 2003, à l'occasion d'une concertation nationale des chantiers de jeunes bénévoles, réunissant les différents ministères et services d'État concernés en région (la dernière du genre...), l'idée de disposer d'un « observatoire des chantiers et du volontariat collectif » a été lancée. Cotravaux avait là un enjeu particulier : pour que le chantier de bénévoles perdure et soit soutenu, il était impératif de collecter et consolider les données, pour réaliser des études, et faire valoir le poids de ces actions sur les territoires. Sans attendre les soutiens de l'État, Cotravaux lance une *observation des formes de participation collective bénévole et volontaire à des actions d'aménagement, de sauvegarde et d'animation des territoires*. En 2005, le soutien du CDVA (aujourd'hui FDVA) via une expérimentation permet de structurer l'observatoire : poursuite d'un poste salarié, création d'un Comité de pilotage. Le champ de l'observation est contenu dans les notions de « collectif » et de « impact sur les territoires ». Au côté des actions court terme, les projets à moyen et long terme sont aussi ciblés, avec notamment le nouveau Service Civil Volontaire lancé en 2006. La mission « Volontariats » est ainsi partie prenante de la vie de l'observatoire. En 2008, l'observatoire se stabilise, avec un nom « **OBSERVO**, *Observatoire des actions collectives, bénévoles et volontaires* », un site dédié et un nouveau moyen de collecte des données : un questionnaire en ligne pour les actions court terme, en France et à l'étranger. Les données sur les projets longs terme sont par ailleurs collectées par d'autres moyens, par individu et non par action comme le court terme. Pendant plusieurs années, les rapports statistiques chantiers et volontariats long terme font l'objet de 2 parties différentes du rapport statistique et des études. Depuis 2014, le rapport statistique de Cotravaux met en vis-à-vis ou consolide les deux dimensions du travail volontaire.

Depuis 2009, La campagne des chantiers de bénévoles et des volontariats

« *Campagne nationale des chantiers internationaux de bénévoles* » en 2009, avec deux temps maintenus jusqu'à aujourd'hui : un temps pour les « professionnels » et un temps « porte ouverte » pour le grand public.

L'objet principal de ces journées d'information est le chantier, mais le réseau Cotravaux met en avant les notions de parcours et de complémentarité des nombreuses possibilités d'actions et d'engagements, dont les volontariats de plus longue durée. En 2015, pour confirmer la vocation de ces journées, elles deviennent « Journée d'information Chantiers de bénévoles et volontariats ».

Depuis 2010, la participation à France Volontaires

Cotravaux est membre fondateur de France Volontaires, plateforme française des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité créée pour regrouper les différentes familles de volontariat à l'international. Ancrée « jeunesse, éducation populaire », et non « coopération », le Réseau Cotravaux a une histoire, une approche et une expérience spécifique (actions en France, échanges internationaux, accueils et envois) que Cotravaux essaie de faire connaître et reconnaître en participant activement aux travaux de France Volontaires : groupes de travail, études, Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international... et à ses instances.

Réalités d'aujourd'hui, enjeux pour demain

Depuis le milieu des années 1990, le réseau Cotravaux a ainsi été fortement mobilisé pour participer à la réflexion et la mise en place de nouvelles formes reconnues de volontariat.

Les associations ont investi les différents cadres ouverts par la Commission européenne ou l'Etat français. Ces programmes ont permis de « régulariser » la situation de volontaires accueillis dans le cadre d'échanges internationaux, sans cadre officiel, et de faciliter l'accès au volontariat (soutiens financiers). Les accueils et envois de volontaires se sont ainsi développés dans le réseau :

Années	Cadres Volontariat de plus de 2 mois	Réseau Cotravaux Volontaires en France	Volontaires à l'étranger (> 2 mois)
1995	Équipes de VLT, dont OC	Une centaine	Une trentaine
1998	Les accueils d'Objecteurs de conscience se réduisent alors que l'accueil de volontaires venant de l'étranger se développe grâce au Service Volontaire Européen	53 volontaires de France 128 volontaires de l'étranger	90
2009	Les volontaires français en France deviennent majoritaires grâce au Service Civil Volontaire, les accueils de volontaires étrangers et les envois à l'étranger continuent de se développer avec le Service Volontaire Européen	158 volontaires de France 104 volontaires de l'étranger	133
2011	Le Service Civique a remplacé en 2010 le Service Civil Volontaire, avec une volonté politique et des moyens permettant son développement. Il permet l'envoi à l'étranger et l'accueil d'étrangers en France.	279 en service civique, dont 30 venant de l'étranger 62 volontaires SVE 84 VMLT	42 service civique 64 SVE 103 VMLT
2016	Le développement du Service civique se poursuit : au niveau national on est passé de 6.000 volontaires en 2010 à plus de 90.000 volontaires en service civique en 2016.	648 service civique, dont 63 venant de l'étranger 81 SVE 12 VMLT	83 service civique 109 SVE 96 VMLT
2019	L'évolution dans le réseau en 2019 est surtout liée au Corps européen de solidarité (accueil et envoi) et à l'envoi à l'étranger dans le cadre du Service Civique. Les échanges VMLT continuent de baisser, à l'envoi comme à l'accueil.	670 service civique, dont 56 venant de l'étranger 117 CES / SVE 10 VMLT	158 service civique 180 CES/SVE 51 VMLT

Statistiques issues des données consolidées des associations nationales membres de Cotravaux

Voir le [Rapport statistiques 2019](#) et le [Focus Service Civique \(Extrait du rapport statistiques 2019\)](#).

Fin 2006, face à l'actualité (Service Civil Volontaire, Volontariat Associatif), et pour pérenniser une fonction de veille et de représentation sur les questions de volontariat, il est décidé de mettre en place une Mission Volontariats à Cotravaux, avec un groupe de travail dédié (il n'y avait alors qu'un seul groupe de travail « Relations Internationales – Volontariats ») et un poste de chargé de mission. Après un engagement en tant que bénévole, élue de Cotravaux, dans différents groupes de travail et instances autour des volontariats depuis 1997, Véronique Busson est salariée sur ce poste en 2007.

Depuis 2008, Cotravaux accueille quelques volontaires, pour participer aux campagnes « chantiers de bénévoles et volontariats », dans les associations régionales Cotravaux, et pour soutenir les actions d'associations membre du réseau, du CCIVS, et en 2020 de la Fondation Danielle Mitterrand. Très peu de volontaires accueillis ces dernières années (5 au plus, 2 contrats en 2020). L'agrément doit être renouvelé pour août 2021.

Au-delà des réunions régulières du groupe volontariats, plusieurs temps de rencontres et de formations ont été organisés par Cotravaux ces 10 dernières années, en lien avec des études (Impacts, « Anciens volontaires), des thèmes de Congrès, l'accompagnement et la valorisation des engagements bénévoles et volontaires...

QUEL AVENIR DANS LE DOMAINE DES VOLONTARIATS POUR LE RÉSEAU COTRAVAUX ?

DANS LE CONTEXTE DE 2021 :

Alors que le Service Civique connaît un important développement suite au contexte COVID-19, et que les programmes Erasmus+ et Corps Européen de Solidarité vont aussi connaître un renforcement de moyens dans le programme 2021-2027, il nous semble important de faire le point début 2021 pour avoir un premier échange sur les réflexions et perspectives de chacune de vos associations face à ces développements, et sur ce que vous pensez devoir - pouvoir - être le rôle de Cotravaux.

SVE, Service Civique, CES... Cotravaux avait sans doute toute sa place dans les prémices et les premières années des dispositifs et programmes. Avec une histoire et des pratiques de volontariat et d'échanges internationaux assez uniques, nous avons pu contribuer à alimenter une réflexion et des orientations. La parole de Cotravaux a été, comme dans beaucoup d'autres lieux, saluée pour sa spécificité, sa manière d'aborder les sujets au-delà des dispositifs d'État, d'associer local et international, d'ancrer le volontariat dans une histoire, des valeurs plus que des cadres légaux...

Aujourd'hui, qu'en est-il ? Cotravaux siège bien au Comité stratégique du service civique, et Françoise Doré siège au nom du CNAJEP au Comité National Erasmus+, mais quel impact a notre participation ?

Le Service Civique est devenu un dispositif reconnu et investi par les politiques et les politiques publiques ("obligation de formation jusqu'à 18 ans" et aujourd'hui "1 jeune, 1 solution" notamment), c'est devenu une "institution". La signature du 500.000ème contrat de service civique devrait être fêtée en janvier 2021, année avec un budget record (grâce au "plan de relance") pour 190.000 nouveaux contrats. Le Corps européen de solidarité, auquel nous avons consacré du temps et de l'énergie pour défendre quelques principes et modalités, est maintenant bien lancé, et va prendre un nouvel essor en 2021.

2021 va être une année de changement pour Cotravaux, Amandine dans sa première année de "campagne chantiers de bénévoles et volontariats" et de rapport statistique ; Philippe, nouveau Délégué national (Françoise partant en retraite) ; perspective de changement de bureaux pour un nouvel équilibre financier ; évolutions des structures régionales, avec des salariés pour des Cotravaux en région... la question des priorités, pour Cotravaux et pour le réseau doit se poser, dans tous les domaines. Les volontariats et le service civique sont-ils demain une priorité du travail confié à Cotravaux ? Pour quels objectifs ? Avec quels moyens, quelle organisation ?

Réunion sur les volontariats, mercredi 20 janvier 2021 – 14 à 17 h. ZOOM

Préparation : 3 questions pour les associations :

- **Le "Volontariat long terme"** : Que représentent aujourd'hui, pour votre association, les volontariats "moyen-long terme" ? Quel est leur "poids" dans les orientations et décisions de l'association (aspects politiques, pédagogiques, économiques...) ? Sur quels programmes / dispositifs cela repose-t-il essentiellement ?
- **Service Civique** : Le Service Civique va bénéficier en 2021 d'une forte croissance. Votre association a-t-elle saisi cette opportunité pour développer des accueils ? Dans des domaines "prioritaires" (liés à la crise sanitaire ou à la transition écologique notamment) ? Le développement du Service civique comme élément de politiques publiques visant l'insertion des jeunes est-il pour vous un atout ou un obstacle ?
- **Rôle de Cotravaux** : maintenant que le Service civique et le CES sont installés, qu'attendez-vous de Cotravaux ? Quels types d'échanges, d'informations, de représentation... sont et seraient utiles pour le réseau ? Avec quels moyens humains et financiers et quelle organisation (rôle des associations, rôle de l'équipe permanente de Cotravaux...)